Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212901581-20260415-D202650-DE

VILLE DE PENMARC'H FINISTÈRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 15 AVRIL 2026

N° Acte : **2026-Délib-50-CM 15/04/2026**	Classification **: 5.3 Désignation de représentants**

N^bre de Conseillers en exercice : 29

N^bre de Conseillers présents ou représentés : 29

Objet : Désignation des représentants du Conseil municipal au Conseil d'Administration du CCAS

L'An deux mil vingt-six le quinze du mois d'avril à vingt heures, les membres du Conseil municipal de la commune de PENMARC'H, dûment convoqués, se sont réunis, se sont réunis au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Monsieur David LE BERRE, Maire.

Etaient absents : Mme Laura THÉRET (procuration à Mme Audrey DI MARINO) et M. Kévin CRENN (procuration à Mme Nadine PLANTEC).

Secrétaire : M. Quentin BERNARD.

Vu les articles R.123-8, R.123-10 et R.123-15 du Code de l'action sociale et des familles ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du samedi 28 mars 2026 fixant à 12 (douze) le nombre d'administrateurs composant le Conseil d'Administration du CCAS ;

Le Conseil municipal est appelé à désigner ses représentants au Conseil d'Administration du CCAS par vote à bulletins secrets, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Chacun des représentant des listes *« Penmarc'h au cœur »*, *« Penmarc'h, cap sur l'avenir 2026 »* et *« Penmarc'h à Bâbord »* a présenté sa liste de candidats. Chacune de ces listes pouvaient comporter jusqu'à 6 (six) membres.

Sont désignés assesseurs : M. Gaétan MARBLÉ et Mme Estelle GUICHAOUA.

Sont candidats :

Listes	
Penmarc'h au cœur	Marie-Claire DUPONT Audrey GUIVARCH Hervé VAILLANT Léonora RAMADANI Claudine ELLERO Corinne LAUTRÉDOU
Penmarc'h, cap sur l'avenir 2026	Yolande VARVOUX Valérie LE FAOU VILLARBU Pierrick COTTO Stéphane LE GALL
Penmarc'h à Bâbord	Fabienne REGNAUT Nadine PLANTEC Estelle GUICHAOUA Kévin CRENN

La délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou notification

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 029-212901581-20260415-D202650-DE

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote dans une enveloppe fermée.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	**0**
Nombre de votants	**29**
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	**29**
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	**0**
Nombre de suffrages blancs	**0**
Suffrages exprimés	**29**
Majorité absolue	**15**

	Nombre de suffrages obtenus	
Listes	**En chiffre**	**En lettre**
Penmarc'h au cœur	21	vingt-et-un
Penmarc'h, cap sur l'avenir 2026	4	quatre
Penmarc'h à Bâbord	4	quatre

Sont élus membres du Conseil d'Administration du CCAS dont Monsieur le Maire est Président :

Listes

Penmarc'h au cœur	Marie-Claire DUPONT Audrey GUIVARCH Hervé VAILLANT Léonora RAMADANI
Penmarc'h, cap sur l'avenir 2026	Yolande VARVOUX
Penmarc'h à Bâbord	Fabienne REGNAUT

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **PREND ACTE** de l'élection des représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du CCAS dont le Maire en est le Président de droit.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme

Le Maire,
David LE BERRE